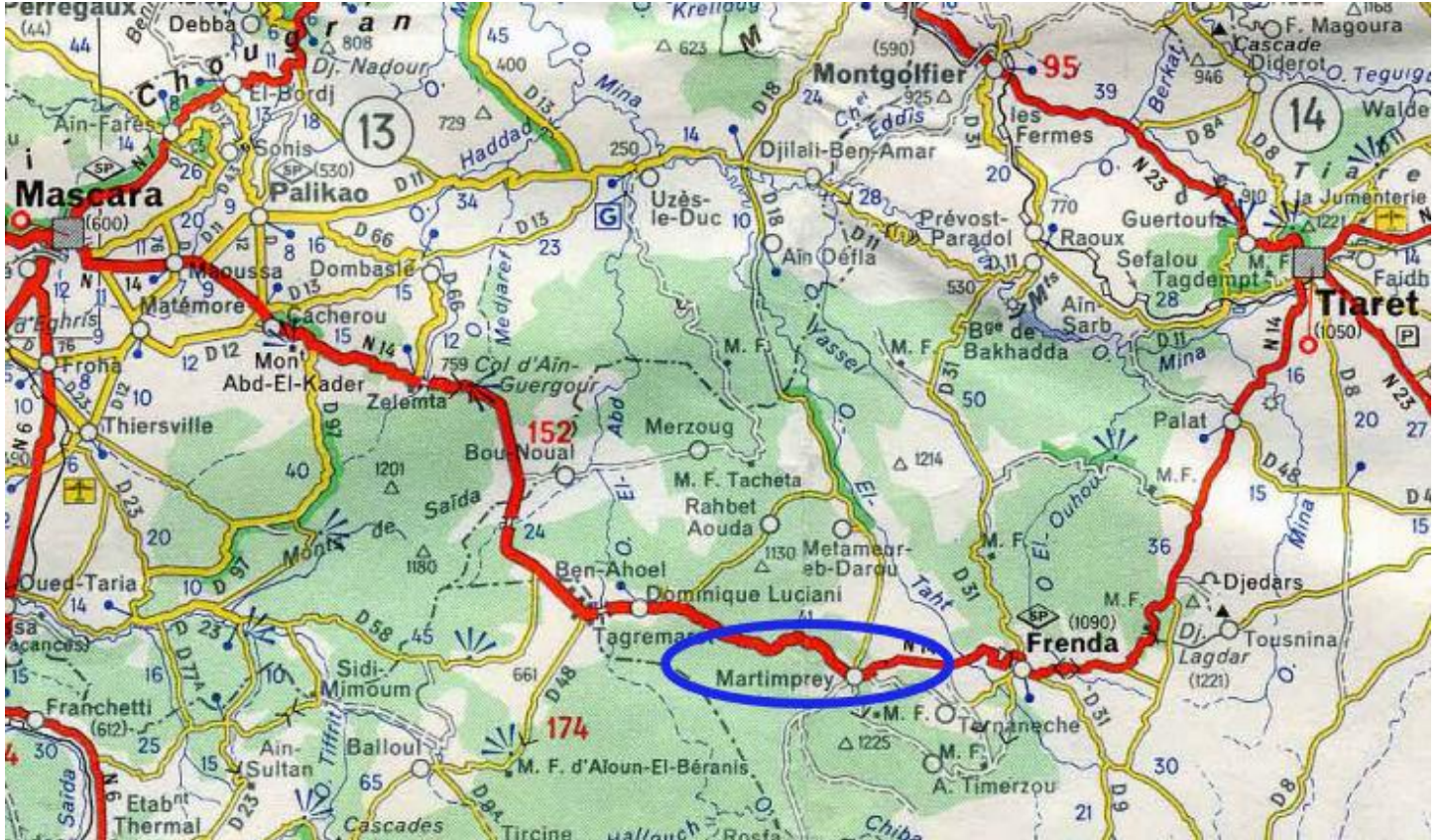


« **NON au 19 Mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de MARTIMPREY devenue AÏN EL HADID à l'indépendance

Située dans l'Ouest algérien, la ville de MARTIMPREY, qui culmine à 830 mètres, est séparée de 15 km, au sud ouest, de sa sous préfecture FRENDA.

**Présence turque 🇹🇷 1515 - 1830**

Au début du 18^{ème} siècle, sous la domination des turcs la région de Frennda ne supporte plus la pression de la perception d'un impôt appelé "raya". Une résistance farouche s'organise, des révoltes éclatent.

Sidi Abd El Kader El Freni, chef militaire et religieux de la secte des Derkaouas à la tête de ses compagnons, s'insurge contre les troupes turques dirigées par le Bey de Mascara

Ce personnage avec la ténacité de ses hommes se bat violemment contre les Turcs et les force à battre en retraite.

Les soldats ennemis effrayés par l'austérité du paysage, les aspérités des rochers de la montagne des Djeblias, à proximité du mausolée de Sidi Benmorsli ont du replier dans un grand désordre, dans les plaines du Ghriiss situées dans la région de Mascara

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

L'Histoire, c'est faire connaissance avec le passé de son pays. Un passé qui devient vivant quand on apprend ce que nous ont laissé ceux qui vivaient avant nous, leurs luttes, leurs souffrances et leurs joies. Il ne faut pas que sur une carte joliment coloriée, l'Algérie Française, soit seulement un nom ? Pour nous, c'est une page glorieuse de l'Histoire de France. Centre trente ans d'HISTOIRE.

C'est sur cette terre ravagée par 7 siècles d'anarchies que débarquent en Juillet 1830 les soldats de Charles X. Après la prise d'ALGER, de BÔNE et surtout d'ORAN, les Français se trouvent en face d'un pays immense, de

grandes steppes balayées par un vent de sable, des ruines témoignant de cités disparues, parcourues par des nomades qui se disent Arabes oubliant jusqu'à leur origine Berbère.

Il trouve une agriculture figée, les récoltes sont médiocres, voire inexistantes, le sol est couvert de broussailles, de jujubiers et surtout de pierres.

La pluviométrie capricieuse, les orages souvent violents et le sirocco anéantissent souvent les récoltes, si ce ne sont les vols de sauterelles. De BOURMONT jusqu'à l'arrivée de BUGEAUD, l'Algérie va connaître neuf commandants en chef, sans politique bien définie.

Et c'est BUGEAUD, le soldat laboureur, originaire de Dordogne, qui va installer la colonisation. Il arrive en 1841 et y restera sept ans et déclare : « *Puisqu'on est en Afrique et que l'on veut y rester, il faut que la colonisation s'installe* ». Il proclame dès son arrivée : « *Je serai un colonisateur ardent* ». Il avait sous ses ordres des auxiliaires jeunes et ardents : LAMORICIERE, BEDEAU, CHANGARNIER, CANROBERT, CAVAIGNAC (Ndlr : Nous leur avons consacré, dans des infos antérieures, des rubriques liées à leurs exploits).

L'Algérie se couvrait de villages de colonisation. A chaque création il fallait trouver un nom à donner à ces nouveaux centres, et l'Algérie va devenir une carte pittoresque avec le nom des généraux de la conquête : AUMALE, CHANGARNIER, ceux des batailles célèbres ; JEMMAPES, LODI, INKERMANN, ou d'écrivains ; Victor HUGO, FROMENTIN, TAINE.

Après l'implantation de centres autour de MASCARA, SAINT ANDRE, TIZI, THIERSVILLE, MAOUSSA ; l'administration décidait de pénétrer, en 1897, en direction de FRENDA, gros village Berbère et centre commercial important à la limite des Hauts Plateaux.

C'est ainsi que fut créé le Centre qui devait porter le **nom de MARTIMPREY**, nom du Général Comte de Martimprey. Topographe éminent, parfait officier, Chef d'état-major du Général de Bourmont, il fut en 1839 Commandant de la Région d'Oran, il soumit les Flittas et fut Gouverneur de l'Algérie par intérim.

Sur le plan administratif, le village était rattaché à l'origine à la commune mixte de Frennda dirigée par un Administrateur des Services civils. Un adjoint et deux conseillers municipaux représentaient le Centre au sein du Conseil.

A la création du Centre dans le département Oran, arrondissement de Mascara, l'administration recensait les terres disponibles, réalisait l'adduction d'eau à la source de l'Aïn el Haddid (Source de fer), délimitait les lots à bâtir et les lots de culture et les bâtiments communaux. Ces travaux accomplis une affiche de propagande était affichée dans toutes les Préfectures de France invitant les intéressés à se présenter pour solliciter l'octroi d'une concession.

Les demandeurs devaient faire preuve de l'apport d'un certain pécule et surtout s'engager à demeurer 10 ans sur leurs terres faute de quoi ils seraient frappés de déchéance. Pour MARTIMPREY, les pionniers arrivent issus de toutes les régions de France.

Les Espagnols s'étaient déjà installés en 1509 et y restèrent plus de 200 ans, jusqu'au tremblement de terre qui détruisit entièrement la ville en 1790. Nos ancêtres débarquent donc, à ORAN, au milieu de burnous blancs et des chèches rouges des Arabes, d'abord à la recherche d'un toit pour y passer la nuit et se rendre ensuite auprès des organismes chargés d'attribuer leurs concessions. Puis le lendemain ils prennent le chemin de leurs respectives et futures destinées.

Un camp de tentes les attend. Un officier du Génie les accueille, leur indique leur lot à bâtir et leur remet un plan de leur lot à cultiver avec quelques outils. Ils découvrent leur concession située à plusieurs kilomètres du centre, lot couvert de broussailles, de lentisques et surtout de pierres. Ils se mettent à défricher, à épierrer pour semer rapidement et nourrir la famille.

Les premières récoltes pour être vendues devaient être transportées à Mascara distant de 90 km sur des chariots tirés par des chevaux, sur des mauvaises routes, le voyage durait 5 jours, les colons obligés de se garder jour et nuit des pillards qui suivaient le convoi.

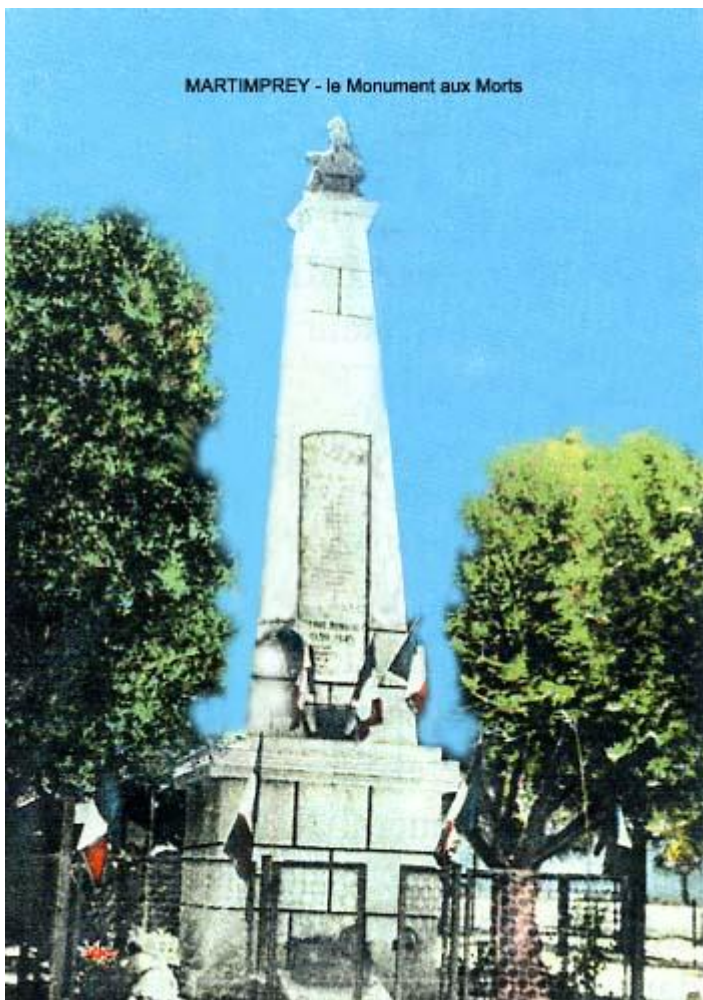
Devant toutes ces difficultés, la nature sauvage, les rigueurs du climat, l'insécurité et la maladie, beaucoup ne purent résister et regagnèrent la Métropole.

Les plus courageux résistèrent et continuèrent avec courage. Les années de bonnes récoltes étaient rares et les concessions trop petites car il fallait pratiquer la jachère et ensemer une année sur deux.

Malgré les deux guerres et le sacrifice des compatriotes pour la défense de la Patrie (noms gravés sur la pierre du monument) la village se modernise et en 1955, est érigé en commune de plein exercice. Le premier conseil municipal composé de Français de souche et des Français musulmans, réalisa de nombreux travaux d'amélioration du centre : adduction d'eau, réseau d'égouts, nouveau groupe scolaire, foyer rural, bureau des postes, nouvelle mairie.



Le Monument aux morts



Ont été gravés les morts pour la France au titre :

-Guerre 1914-1918 :

Bare, Chades, Desouches, Dompnier, Durandieu, Fruauff, Humbert, Marc, Marty, Mauduech, Midi, Mollard, Pereydon, Torre, Tourvieille, Tourvieille.

-Guerre 1940-1945 :

Cassan, Durandieu, Garcia, Michel, Peretto



[La plaine EL TAHT qui possède un espace agricole de haute valeur agronomique favorable aux aménagements hydro agricoles]

Démographie :

Année 1958 = 2 720 habitants

Le département de Tiaret

Il fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec pour code 9K.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, Tiaret fut une sous-préfecture du département d'Oran jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Tiaret fut créé le 20 mai 1957, et composé de quatre arrondissements provenant de l'ancien département d'Oran et d'un cinquième arrondissement provenant de l'ancien département d'Alger (celui de Vialar). Il couvrait une superficie de 25 997 km² sur laquelle résidaient 267 110 habitants et possédait quatre sous-préfectures, Aflou, **Frenda**, Saïda et Vialar.

Modifié l'année suivante, à l'occasion de la création du département de Saïda, le département de Tiaret fut maintenu après l'indépendance de l'Algérie, et devint la Wilaya de Tiaret.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur MARTIMPREY cliquez, SV, au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Martimprey_-_Ville

http://fr.wikisource.org/wiki/La_Conqu%C3%AAtede_l%E2%80%99Alg%C3%A9rie_-_Le_Gouvernement_du_g%C3%A9n%C3%A9ral_Bugeaud/05

<http://www.algerie-francaise.org/barbouzes/au-jour-le-jour.shtml>

<http://digital.csic.es/bitstream/10261/28851/1/Une%20liaison%20chole%C3%A9rique.pdf>

http://www.ancestramil.fr/uploads/01_doc/terre/cavalerie/1815-1852/2_chasseurs_afrique_1840-1870.pdf

<http://insaniyat.revues.org/11866>

2/ Edouard de MARTIMPREY

Général de division, comte de MARTIMPREY Edouard, Charles, (1808-1883) - Gouverneur général (intérim)



Né le 16 juin 1808 à Meaux et décédé le 24 février 1883 à Paris.

Biographie succincte :

Admis à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr le 16 novembre 1826, à l'Ecole d'Application de l'Etat Major le 1^{er} janvier 1829. Détaché comme sous-lieutenant d'Etat Major au 11^{ème} de Ligne le 31 janvier 1831, puis employé à la Carte de France du 1^{er} avril 1832 au 12 mars 1834. Nommé Lieutenant d'Etat Major le 1^{er} octobre 1831 puis détaché au 6^{ème} Hussard le 12 mars 1834 et ensuite au 11^{ème} de ligne le 12 septembre 1835, il fit les campagnes d'Afrique.

Chargé du Service Topographique à ORAN le 13 mai 1836. Il devient Capitaine le 16 décembre 1835, Chef d'Escadrons le 13 novembre 1842, Lieutenant Colonel le 25 octobre 1836. Nommé Chef d'Etat Major de la Division d'ORAN le 31 août 1846.

Rentré en France, il fut nommé Directeur du Personnel et des opérations militaires au Ministère de la Guerre Promu Colonel, le 10 juillet 1848, il fut nommé chef d'état Major Général de l'Armée d'Afrique le 4 octobre 1851 et promu Général de Brigade le 15 août 1852.

Le 17 janvier 1853, il reçut le Commandement de la 1^{ère} subdivision de la 14^{ème} Division militaire de Bordeaux. Le 23 février 1854, l'Empereur le nomma Chef d'Etat Major de l'Armée d'Orient. Promu Général de Division le 11 juillet 1855, il participa pendant l'hiver 1855 à 1856 au conseil de Guerre présidé par le Souverain lui-même. Le 18 février 1857, Commandant de la 19^{ème} Division militaire de Bourges, puis le 13 novembre 1857, le 13 avril 1859, Aide Major Général de l'Armée d'Italie, il participe à la campagne dans l'Etat Major de l'Empereur.

A la paix, le 17 août 1859, il reçut simultanément le commandement Supérieur du 7^{ème} arrondissement militaire, devenu 7^{ème} Corps de l'Armée en Algérie et celui des forces de terre et mer en Algérie. Nommé Sous-gouverneur et chef d'Etat Major de l'Armée d'Afrique le 16 décembre 1860, il fut chargé en mai 1864 après la mort du **Maréchal de MALAKOFF, du gouvernement provisoire et intermédiaire de la Colonie.**

Le 1^{er} septembre 1864 il est élevé à la dignité de sénateur par décret impérial et le 19 septembre, il prenait le commandement de la 5^{ème} division de Metz. Gouverneur de l'Hôtel des Invalides le 27 avril 1870. **Au moment de la Commune, il fut arrêté et détenu la Maison de la santé Municipale DUBOIS** d'où il est délivré par le Capitaine de CASTELNAU, futur glorieux général pendant la guerre 1914-1918.

Le 27 mai, il reprenait son poste aux Invalides. Mort à l'Hôtel des Invalides le 24 février 1883, il repose dans le caveau des Gouverneurs, situé sous le maître autel de l'église Saint Louis des Invalides.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.tombes-sepultures.com/crbst_1038.html

Voici ce qu'écrivait sur l'Oranie, le lieutenant-colonel de Martimprey, futur Gouverneur de l'Algérie en 1864 :

« Les voies de communications principales ne sont que des sentiers étroits, souvent obstrués par des broussailles ou interceptés par des ravins. Les sources accessibles aux bestiaux sont des bourbiers. L'eau des **puits est corrompue**. Autour, des trous en terre servent d'auges pour abreuver les troupeaux. Ces trous finissent par former des mares infectes dont les infiltrations délaient la terre ou la maçonnerie de la paroi intérieure du puits, jusqu'à ce qu'un éboulement s'ensuive.

Ces accidents, d'ailleurs, ne déterminent le douar ou la tribu à entreprendre quelques réparations. Elle ira plutôt chercher à trois lieues plus loin l'eau qui lui est nécessaire.

Si l'on jette les yeux sur les cultures, on voit combien la terre offre de facilités au travail de l'homme et combien **celui-ci sur sa surface la néglige**. Disposant de grands espaces, il choisit les plus favorables et se retire avec

insouciance devant l'invasion des bois sur le sol destiné à la charrue.

Chaque jour les friches augmentent. Cependant le nombre des troupeaux de la tribu ne permet pas que la terre devienne une forêt; les incendies en font justice et la vaine pâture achève de réduire à l'état de broussailles toute une végétation.

La grande épopée des colons européens commence. Parallèlement s'engage l'éternelle discussion des intellectuels de la Métropole établissant qu'il faut traiter l'Arabe comme l'Européen, l'Arabe destructeur comme l'Européen qui défriche et construit.

Allant de l'avant, devançant même les troupes, les colons se répandent autour des villes, défrichent, assèchent les marécages pestilentiels, souffrent et meurent.

Mais ces bourbiers, de quel droit les transforment-ils ? Du droit simple de la propriété achetée. Car les Berbères, quand ils arrivent à se mettre d'accord sur les limites de leurs champs, vendent tant qu'ils le peuvent, pénétrés de l'idée que le colon ne tiendra pas ou qu'on lui reprendra sa terre facilement.

En fait, après avoir vendu, ils accumulent les « *chicayas* » (procès).

3/ L'Algérie peut-elle encore éviter le pire scénario ?

Au moment où Abdelmalek Sellal répète partout que l'un des atouts actuels de l'Algérie est sa stabilité, en comparaison avec les pays de la région, il feint de ne pas se rendre compte qu'il est en train de surfer sur une situation hautement éruptive dont les répliques indicibles ne présentent rien de rassurant, à l'image des émeutes urbaines qui gagnent chaque jour en amplitude et en diversité.

Sur le plan intérieur, rien n'a été épargné pour réduire à néant les divers instruments de la société civile, la dernière loi relative aux associations a repris les intonations de l'ordonnance de 1971, permettant à diverses autorités administratives ou politiques d'instrumentaliser la vie associative et discréditer ses leaders, restaurant ainsi la dimension de l'interdit, de l'intolérance et, partant, de l'agrément-autorisation.

Je reprends ici mon commentaire extrait d'un article publié dans la Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques, à propos des associations algériennes en... 1988.

«On ne dira pas que l'Etat intervient dans le domaine associatif, mais qu'il y module sa présence. L'Etat n'occupe pas l'espace associatif, il s'en occupe». La répression systématique des nouveaux syndicalistes ou militants des droits de l'homme, la dispersion violente des regroupements de citoyens, les entraves officielles ou officieuses à la liberté de réunion en général, tout est là pour renforcer l'image d'un Etat au contour administratif abrupt, méfiant, scrutateur, incapable de comprendre l'avantage de disposer d'associations crédibles et puissantes, capables de relayer les colères, réguler les tensions de proximité ou encore expliciter les demandes sociales.

Comme dans les années 1970 et 1980, le pouvoir reste insensible à l'idée toute simple que la bonne santé d'une société civile, en plus d'être un bon indicateur du développement humain, agit comme un préalable ou un pré-requis de la bonne gouvernance.

Au lieu de cela, le pouvoir ne trouve rien de plus pertinent aujourd'hui que de vouloir mettre la profession d'avocat «sous contrôle judiciaire» avec la nette intention de réduire à néant la capacité de résistance ou de défiance des citoyens....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/contributions/l-algerie-peut-elle-encore-eviter-le-pire-scenario-19-01-2014-242621_120.php

4/ La ministre française de l'enseignement supérieur en visite à Alger

<http://www.liberte-algerie.com/actualite/de-nouveaux-accords-de-cooperation-signes-la-ministre-francaise-de-l-enseignement-superieur-en-visite-a-alger-214321>

De nouveaux accords de coopération signés

Quatre nouveaux instituts technologiques ouvriront leurs portes au mois de septembre 2014 dans les wilayas de **Bouira, Tiaret, Jijel et Ouargla**, a annoncé hier Mohamed Mebarki. **La simplification des formalités d'inscription des étudiants dans les universités françaises se poursuivra.**

Renforcement de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. C'est ce à quoi a abouti la visite de la ministre française de ce secteur, Mme Geneviève

Fioraso, en Algérie. **Accompagnée d'une importante délégation, la ministre a présidé hier aux côtés de Mohamed Mebarki l'ouverture des travaux de la 3e conférence algéro-française** du secteur, et ce, en présence de l'ambassadeur français en Algérie.



Les deux ministres ont procédé au siège du Cerist à la signature de cinq accords et conventions ainsi qu'une déclaration bilatérale. S'inscrivant dans le cadre de la déclaration d'Alger sur l'amitié du 19 décembre 2012, le protocole bilatéral signé entre M. Mebarki et Mme Fioraso et M. Levet haut responsable de la coopération technologique et industrielle. Ce protocole permettra la mise en place d'un comité chargé de définir et d'identifier les activités de formation et de recherche, la simulation et le calcul intensif, l'organisation d'écoles d'été, l'encadrement des doctorants algériens, l'échange de chercheurs et d'enseignants pour de longues durées. Le deuxième accord porte sur la mise en place d'un réseau mixte liant les grandes écoles algériennes aux grandes écoles françaises partenaires du consortium. L'accent sera mis sur la filialisation, le développement de la plateforme technologique, l'institutionnalisation de la filière "ingénieur-entreprendre" et la création d'un observatoire des métiers. Les trois autres accords de coopération ont été signés entre la direction générale de la recherche scientifique, l'Agence de revalorisation des résultats de la recherche scientifique avec des institutions françaises.

Enfin, une déclaration d'intention a été signée entre l'université d'Oran et le Centre national de recherche scientifique français (CNRS) pour mettre en détachement des chercheurs du CNRS en vue de la réalisation d'une centre de recherche en physique à Oran. Concrètement, les deux parties tentent de booster la coopération en passant à une nouvelle étape, à savoir "l'internationalisation de l'enseignement supérieur" thème sous lequel est placée ma 3^{ème} conférence.

"Dans le domaine de la recherche, nous voulons passer à l'étape de l'industrialisation et la valorisation des produits des chercheurs. Il s'agit aussi d'échanger, de partager les bonnes pratiques et de travailler sur des procédures communes pour organiser les collaborations internationales entre universités et organismes de recherche", explique Mohamed Mebarki. Et d'annoncer l'ouverture de 4 instituts technologiques en septembre prochain dans les wilayas de Bouira, Tiaret, Jijel et Ouargla.

24.000 étudiants algériens en France.

Se réjouissant "du niveau remarquable des relations entre les deux pays", la ministre française révélera que la France accueille annuellement 5 000 étudiants. Aujourd'hui, la France compte pas moins de 24 000 étudiants algériens.

"La France est le troisième pays qui accueille **90% d'étudiants étrangers dont 10% venant d'Algérie, soit la 3e communauté estudiantine en France**", note Mme Fioraso. Et de faire remarquer que la répartition des formations est « équilibrée ».

La ministre plaide pour la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants en raison de ses nombreux avantages dont l'augmentation à 60% des possibilités d'embauche pour les jeunes. La France permet d'ailleurs aux doctorants ayant fini leurs études le droit d'y prolonger d'une année leur séjour pour y travailler. Question : du nouveau pour mettre fin au parcours du combattant des étudiants intéressés par la poursuite des études en France, notamment pour l'obtention du visa ? "Nous souhaitons pouvoir recevoir plus de 5 000 étudiants par an mais nous voulons aussi développer des formations ici en Algérie. Nous essayons aussi de faciliter et d'alléger les formalités depuis l'adoption récemment d'une nouvelle", répond la ministre française. Et de préciser que dans le cadre de cette loi, le consulat a été instruit pour délivrer des visas pluriannuels aux étudiants et doctorants. "Nous avons même ouvert des bureaux d'information et d'orientation des étudiants au niveau de différents campus français pour lui faciliter le transport, la recherche d'un logement, les permanences des préfectures..."

5/ Le député Amar SMAÏL



Né le 22 avril 1901 à Mirabeau (Alger) et décédé le 11 janvier 1967 à Lavilledieu (Tarn-et-Garonne). Député d'Alger de 1946 à 1955.

Biographie succincte :

Amar SMAÏL appartient à une **riche famille de notables musulmans**. Petit-fils d'un délégué financier et fils d'un propriétaire aisé, il fait ses études **secondaires au lycée d'Alger** qui le mènent jusqu'au brevet. Engagé volontaire en 1918, il a quitté l'armée en 1922 avec le grade de sergent. Propriétaire, mais aussi industriel et commerçant, il conquiert ses mandats électifs après la seconde guerre mondiale. **Maire de Mirabeau et conseiller général**, il est élu l'Assemblée nationale, le 10 novembre 1946, député du deuxième collège, second sur la liste musulmane d'Action démocratique et sociale conduite par Abderrahmane Bentounes. Avec 108 812 voix sur 222 765 suffrages exprimés, cette liste obtient trois sièges, les deux autres attribués au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Il est élu secrétaire de l'Assemblée, le 14 janvier 1947.

Sous la première législature de la Quatrième République, inscrit au parti et au **groupe radical-socialiste**, il appartient aux commissions des affaires économiques (1946-1949), de l'intérieur (1949-1951) et de la production industrielle (1949-1951). Il dépose une proposition de loi et intervient à sept reprises en séance, en défendant un amendement au projet de loi portant fixation des circonscriptions électorales en Algérie. Il suggère alors de modifier les 14ème, 15ème et 16ème circonscriptions de l'Algérois, le 12 février 1948. Il participe - brièvement - à la discussion du projet de loi portant statut organique de l'Algérie, mais ne prend pas part au vote, à l'instar d'une douzaine de députés du second collège. Il se signale pourtant, peu après, par le dépôt d'une proposition de loi visant à reporter la date de l'élection de l'Assemblée algérienne, conformément au vœu de l'administration et du tout nouveau gouverneur général Naegelen. Ses interventions en séance sont, par la suite, fort rares. Il est élu secrétaire de l'Assemblée nationale, de 1947 à 1948.

Amar Smaïl se représente, le 17 Juin 1951, en troisième position sur une liste « administrative » dite de Concorde et d'entente républicaine. Cette dernière emporte les cinq sièges à pourvoir. Le député d'Alger retrouve la commission de l'intérieur (1951-1953) et appartient également à celle de la marine marchande et des pêches (1951-1955). Elu, chaque année de la législature, secrétaire de l'Assemblée nationale, son activité parlementaire ne s'en trouve guère stimulée. Il dépose un rapport, le 13 novembre 1952, au nom de la commission de l'intérieur, sur le projet de loi validant et rendant applicables à l'Algérie la loi du 9 novembre 1943 portant création d'un service de police technique. Il intervient à trois reprises en séance, notamment le 10 décembre 1954, dans la discussion générale sur l'Afrique du nord. **Il défend avec vigueur les thèmes de l'Algérie française**, en appelle à la **dissolution «nécessaire» du parti communiste** et demande au président du Conseil, Pierre Mendès France, un « sursaut d'énergie ». Entre-temps, il a soutenu de ses votes les gouvernements de la législature et a voté l'investiture de Pierre Mendès France. Mais il participe à la chute de ce dernier le 5 février 1955, pour soutenir ensuite son successeur Edgar Faure. Il conserve ses mandats locaux jusqu'en 1958.

Il disparaît le 11 janvier 1967 à Lavilledieu (Tarn-et-Garonne).

6/ Bouteflika hospitalisé, à quoi joue le Val-de-Grâce? (Auteur Mohamed SIFAOU)

Si le titre de ce billet est quelque peu provocateur, c'est pour rappeler que l'hôpital militaire du Val-de-Grâce est devenu, bien malgré lui, un acteur majeur de la politique intérieure algérienne.

Depuis le retour à Alger du président Abdelaziz Bouteflika, **son entourage proche fanfaronne**, dans les salons algérois, et assure que le chef d'État malade (**le chef de l'État malade serait également approprié**), est revenu au pays, après une hospitalisation de quatre jours, avec, dans ses bagages, **un certificat médical dûment contresigné par le médecin-chef de l'hôpital militaire**.

À les croire, le document certifie, en substance, que Abdelaziz Bouteflika -j'exagère à peine- serait dans une **forme olympique**. Quoique: plaisanterie mise à part, il faut être en possession de tous ses moyens physiques et intellectuels pour gérer un pays aussi important que l'Algérie, voire pour présider aux destinées de n'importe quel État, fut-ce **la Principauté de Sealand**. Tous ceux qui ont eu à occuper ou qui occupent des fonctions étatiques, savent que ce type de responsabilité est loin d'être une sinécure. Or, c'est de repos qu'a besoin un patient qui sort d'une attaque vasculaire cérébrale. De beaucoup de repos, voire même d'une retraite.

Mais dans le cas qui nous intéresse, on nous dit que **Bouteflika est à l'image de son pays: "un malade qui se porte très bien"**.

Quoi qu'il en soit, la dernière hospitalisation, au Val-de-Grâce, du président algérien, mais surtout ce fameux "certificat médical" appellent quelques questions.

Tout médecin, fidèle au serment d'Hippocrate, vous dira qu'on ne sort généralement pas indemne d'un AVC. Par conséquent, il n'est guère possible, à moins de rédiger un **certificat médical de complaisance**, d'affirmer que Abdelaziz Bouteflika serait **en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels**, voire d'établir ce que les praticiens appellent un certificat de consolidation.

Est-il nécessaire de rappeler que le président algérien a été **victime d'un AVC avec aphasie?** Il est évident, à moins que la médecine ne soit plus la médecine, que ce patient, si particulier, ait perdu une partie de ses capacités, puisqu'une attaque, comme celle qui a frappé Bouteflika, laisse de graves séquelles. Et ces dernières sont visibles, criantes.

Je ne sais pas d'ailleurs si des tests permettant de mesurer le niveau d'atteinte du système cognitif ont été effectués sur Abdelaziz Bouteflika. Certaines séquelles d'un AVC peuvent, certes, être récupérées grâce à la rééducation (un peu de parole, quelques gestes, position debout,...), mais d'autres sont totalement irréversibles et notamment celles qui ont atteint le système cognitif : perte d'une partie de la mémoire, difficulté à se situer dans l'espace et dans le temps, difficulté à comprendre et à raisonner, capacité de jugement amoindrie, etc. relèvent, entre autres, des séquelles irréversibles d'une telle attaque....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.huffingtonpost.fr/mohamed-sifaoui/bouteflika-malade-val-de-grace-b-4635233.html?utm_hp_ref=france

NDLR : Nous ne dirons rien car nous savons tous, par expérience du passé, que nos « malades- présidents » bénéficient d'un secret médical à géométrie variable. On se souvient des « *communiqués style docteur GUBLER* » ou ceux, plus laconiques, « *tout va bien, c'est une mauvaise grippe !* », style Pompidou....

7/ Un journal américain s'interroge sur l'"insaisissable" Hollande

<http://www.lejdd.fr/Politique/Hollande-un-journal-americain-moque-le-spectacle-politique-649505>

L'International New York Times publie, en une de son quotidien, un portrait de François Hollande dont "la romance (...) tourne au spectacle politique."

Un portrait amer. Le cas "François Hollande" est étudié par l'édition internationale du *New York Times*. En une, une photographie du président, l'air un peu abattu, au Pays-Bas. Les trois journalistes cherchent à savoir qui est cet homme qui "teste les limites de la célèbre tolérance française". A la lumière notamment de cette étonnante affaire privée : "la romance (...) qui tourne au spectacle politique." Sur son site Internet, le quotidien s'amuse aussi de la "Première dame de la France", et de la "seconde"...

"La question est de savoir comment il va gérer tout cela sur le long terme. Si cela devient **un vaudeville, cela va endommager sa présidence**", estime le socialiste Julien Dray dans l'article. Après un long résumé des turpitudes sentimentales observées à l'Elysée, le quotidien en langue anglaise rappelle que tout cela arrive au mauvais moment. Après le "tournant" économique qui divise son camp. Une démonstration de force : "Il y a un nouveau Hollande, plus en harmonie avec lui-même", assure un proche.

"Elle n'est pas molle, votre poignée de main!"

Mais ce "nouveau Hollande" choque avec l'autre, celui qui a longtemps refusé les mesures de sécurité dues à son rang. Un refus mis en lumière par les photos publiées dans la presse people dévoilant sa relation avec Julie Gayet. Et qui ne correspond pas avec celui de la campagne présidentielle. **Le New York Times rappelle un élément de son "anaphore"** : "Moi, président de la République, serai sûr d'avoir un comportement exemplaire à chaque instant." "L'engagement de campagne de François Hollande se porte encore moins bien que l'économie française maudite par le chômage", poursuit le quotidien sur son site.

Les trois journalistes concluent en évoquant cette personnalité plus insaisissable que l'on ne pense, qui utilise l'humour pour écarter sa vraie personnalité ou les questions sur son caractère. Et rappellent une image de campagne : une ouvrière de GoodYear d'Amiens remarquait qu'il n'était pas si mou que ce qu'on l'on dit après lui avoir serré la main. "Elle n'est pas molle, votre poignée de main!", s'était-elle écrié. Réponse de l'intéressé : "Ni ma main, ni ma tête. Et je ne vous parle pas du reste."



International New York Times

THURSDAY, JANUARY 21, 2010

China output for exports is linked to U.S. smog

Research is first to detail how production of goods in China is linked to air pollution in a major part of the United States. The study, published in the journal *Environmental Science and Technology*, found that the amount of smog in the Northeast and Midwest is directly related to the amount of goods produced in China for export to the United States. The researchers used satellite data to measure the amount of smog in the air and found that it was highest in the areas that receive the most goods from China. The study also found that the amount of smog in the air is highest in the winter months, when the amount of goods produced in China is also highest. The researchers say that the findings suggest that reducing the amount of goods produced in China for export to the United States could help reduce the amount of smog in the air.



Hollande tests limits of French tolerance

Nicolas Sarkozy, the French president, is testing the limits of French tolerance by inviting a Chinese leader to visit France. The Chinese leader, who is a member of the Chinese Communist Party, is expected to visit France in the next few weeks. Sarkozy's invitation has caused controversy in France, as many people are concerned about the Chinese leader's record on human rights. Sarkozy has defended his invitation, saying that it is a normal diplomatic gesture and that France should not be afraid to engage with China. He also said that the Chinese leader's visit will be an opportunity for France to raise human rights concerns with the Chinese government.

Invitation to Tehran threatens Syria talks

American impact on U.N. talks is threatened after the invitation to Sarkozy. The United States has expressed concern that Sarkozy's invitation to the Chinese leader could undermine the U.N. talks on Syria. The United States has been pushing for a ceasefire in Syria and for the removal of Assad. The Chinese leader's visit to France is seen as a sign of support for Assad, which could undermine the U.N. talks. The United States has said that it will continue to push for a ceasefire and for the removal of Assad, regardless of the Chinese leader's visit. The United States has also said that it will continue to work with the U.N. to resolve the crisis in Syria.



Claudio Abbado, 80, Italian conductor

Claudio Abbado, the Italian conductor, is celebrating his 80th birthday. Abbado is one of the most respected conductors in the world, and he has led some of the most famous orchestras in the world. He is known for his work with the Venice Philharmonic and the Berlin Philharmonic. Abbado has a long and distinguished career, and he is widely regarded as one of the greatest conductors of his generation. He has received many awards and honors for his work, and he is considered a legend in the world of classical music.



The American impact on U.N. talks is threatened after the invitation to Sarkozy. The United States has expressed concern that Sarkozy's invitation to the Chinese leader could undermine the U.N. talks on Syria. The United States has been pushing for a ceasefire in Syria and for the removal of Assad. The Chinese leader's visit to France is seen as a sign of support for Assad, which could undermine the U.N. talks. The United States has said that it will continue to push for a ceasefire and for the removal of Assad, regardless of the Chinese leader's visit. The United States has also said that it will continue to work with the U.N. to resolve the crisis in Syria.

News items and short articles in the left column of the bottom section.



News items and short articles in the middle column of the bottom section.

8/ Attaqué en France, Dieudonné va jouer une "version piquante" du "Mur" en Algérie



[Dieudonné Mbala Mbala. © AFP]

En délicatesse en France après l'émission d'une circulaire par le ministère de l'Intérieur, Dieudonné Mbala Mbala a été contraint, pour pouvoir continuer à se produire, de ne plus jouer son spectacle controversé intitulé "Le mur". Il a cependant annoncé, dans une vidéo publiée dimanche, qu'il tournerait "une version piquante" de ce spectacle en Algérie.

Sous le feu du ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, Dieudonné M'bala M'bala semblait avoir fait marche arrière en arrêtant les représentations du "Mur", spectacle visé par une circulaire, émise le 9 janvier, pour "propos antisémites et infamants à l'égard de plusieurs personnalités de confession juive [...] et des atteintes virulentes et choquantes à la mémoire des victimes de la Shoah". Afin de pouvoir poursuivre sa tournée française, il joue un nouveau spectacle, "Asu Zoa", qui n'est en réalité qu'une version remaniée du précédent, de laquelle ont été expurgés les propos incriminés.

Mais la trêve pourrait tourner court. L'humoriste a annoncé dans une vidéo de 5 minutes, postée dimanche sur YouTube, qu'il pourrait jouer à nouveau son spectacle en Algérie. Il y promet une "version particulièrement piquante" et donc non-censurée.

Dieudonné bienvenu ?...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140120163942/france-justice-francaise-antisemitisme-dieudonne-m-bala-m-bala-france-algerie-attaque-en-france-dieudonne-va-jouer-une-version-piquante-du-mur-en-algerie.html>



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso